

STUDENTS' UNITED NATIONS
NATIONS UNIES DES ÉTUDIANTS
VEREINTE NATIONEN DER
STUDENTEN



70^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SUN

8 février au 10 février 2023

Centre International de Conférences de Genève

MOT DU STAFF

Chères Déléguées, chers Délégués,

Nous avons l'honneur et l'immense plaisir de vous accueillir aujourd'hui au Centre International de Conférence de Genève pour la 70^{ème} édition de l'Assemblée Générale du Students' United Nations.

Depuis maintenant 70 ans, des centaines de délégué.e.s se sont réuni.e.s chaque année pour participer à cette simulation de l'Assemblée générale des Nations Unies afin de débattre sur des sujets divers et variés et de pouvoir représenter les intérêts d'un État qui leur était étranger. Vous faites désormais partie de cette grande famille qu'est le Students' United Nations.

Aujourd'hui, c'est enfin à vous, pour cette édition anniversaire, de marcher sur les traces des 70 générations de délégué.e.s qui vous contemplent. Après un long semestre durant lequel vous avez pu découvrir la politique intérieure d'un pays qui vous était sûrement très peu connu, son fonctionnement, ses relations et les intérêts qu'il défend sur la scène internationale ; il est désormais temps de vous essayer à l'exercice.

Durant ces trois prochains jours, vous ne serez plus une ou un simple étudiant.e, vous serez le ou la représentant.e diplomatique d'une Nation. Il sera donc de votre devoir de défendre au mieux ses intérêts à travers votre argumentation, vos accords ou encore vos propositions et de prendre la parole avec la conviction que chaque voix compte.

Pour tout le Staff, c'est un immense plaisir de vous voir toujours aussi nombreux.ses dans cette prestigieuse salle du Centre International de Conférence de Genève. Nous nous efforçons, en collaboration avec vos enseignant.e.s et diverses associations ou ONGs, de vous offrir la meilleure expérience possible et nous espérons sincèrement que vous aurez un souvenir inoubliable de ces trois jours passés ensemble.

Finalement, il est important de vous rappeler de profiter de ces instants afin de faire part de vos idées les plus innovantes. Vous êtes l'avenir, les grand.e.s de demain. Mais aujourd'hui, vous êtes également le présent. Vous êtes déjà conscient.e.s des obstacles auxquels nous faisons et allons faire face ; à nous, tous et toutes ensemble, de trouver les meilleures solutions pour y faire face et construire un avenir stable.

Nous vous souhaitons une excellente 70^{ème} édition de l'Assemblée Générale du Students' United Nations,

Le Comité Exécutif, les
Président.e.s de Séance et
les Casques Bleus

MERCREDI 8 FÉVRIER 2023

8H15	CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET ALLOCUTION DE L'INVITÉE D'HONNEUR
9H30	PAUSE
9H45	RÉSOLUTION I - RÉPUBLIQUE D'HONGRIE
11H00	PAUSE
11H15	RÉSOLUTION II - RÉPUBLIQUE DU MALAWI
12H30	PAUSE DE MIDI
14H00	RÉSOLUTION III - RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
15H15	PAUSE
15H30	RÉSOLUTION IV - PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN
16H45	PAUSE
17H00	RÉSOLUTION V - RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR
18H15	FIN DES DÉBATS

JEUDI 9 FÉVRIER 2023

8H15	RÉSOLUTION VI - ROYAUME D'ESWATINI/ RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE
9H30	PAUSE
9H45	RÉSOLUTION VII - RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE
11H00	PRÉSENTATION STOP-SUICIDE + PAUSE
11H15	RÉSOLUTION VIII - RÉPUBLIQUE DU CONGO
12H30	PAUSE DE MIDI
14H00	RÉSOLUTION IX - RÉPUBLIQUE DES PHILIPPINES
15H15	PAUSE
15H30	RÉSOLUTION X - TAÏWAN
16H45	PAUSE
17H00	RÉSOLUTION XI - RÉBUPLIQUE D'IRAK
18H15	FIN DES DÉBATS

PROGRAMME

VENDREDI 10 FÉVRIER 2023

- 9H45 RÉSOLUTION XII - RÉPUBLIQUE DU SURINAME
- 11H00 PRÉSENTATION GROUPE SANTÉ GENÈVE
- 11H10 PAUSE
- 11H15 RÉSOLUTION XIII - RÉPUBLIQUE DU LIBAN
- 12H30 PAUSE DE MIDI
- 14H00 RÉSOLUTION XIV - RÉPUBLIQUE DU KENYA/ UNION
AFRICAINNE
- 15H15 PAUSE
- 15H30 RÉSOLUTION XV - RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE
MAURITANIE
- 16H45 FIN DES DÉBATS ET CÉRÉMONIE DE CLÔTURE
- 17H15 FIN DE LA 70^{ÈME} ÉDITION DU SUN

RÉSOLUTION I – HONGRIE

Thème	Droits politiques et sociaux
Concerne	Notre Avenir, Nos Enfants, Nos Actions
L'Assemblée Générale,	
Sidérée	d'apprendre que, selon le rapport de l'OMS, 73 millions de bébés sont assassinés chaque année par leur propre génitrice, avant même d'avoir eu la chance d'expérimenter la vue de ce monde,
Rappelant	l'article trois de la déclaration des droits de l'Homme, qui stipule que tout individu a droit à la vie, à la liberté et la sûreté de sa personne, ainsi que la définition scientifique du terme individu, qui déclare que celui-ci est un être formant une unité distincte mais également un corps organisé vivant d'une existence propre et qui ne saurait être divisé sans être détruit, ce à quoi ces meurtres vont à l'encontre,
Alarmée	par le vieillissement accéléré de la population, notamment au Japon, en Italie, au Portugal, en Finlande, et en Grèce, et par la proportion de soixantaines, qui selon l'OMS, doublera en 2050, et qui a déjà dépassé la proportion d'enfant de 5 ans, cette sénescence et donc augmentation des personnes nécessitant de l'aide financière portant donc atteinte d'une part à l'économie mondiale et d'autre part à la pérennité de l'humanité,
Félicitant	les pays qui ont déjà pris des mesures envers ces crimes, notamment les Etats- Unis, qui ont donc ralenti le déclin de la vie, ont rétabli la justice pour ces enfants d'âge foetal mais également sauvé l'âme des pauvres mères et pères égarés en leur permettant de vivre la joie de créer la vie, et de fonder une famille mais également en leur épargnant la souffrance d'un syndrome post-avortement, présent chez 80% des femmes espagnoles,
Décide	de ratifier un traité engageant les pays à; <ul style="list-style-type: none">- restreindre l'interruption volontaire de grossesse aux six premières semaines de grossesse, qui correspondent à la formation et aux battements du cœur, donc de la vie;- faire un prêt de 30'000 \$ à chaque femme ayant son premier enfant, remboursable après 3 ans ou 3 ans plus tard à l'arrivée du 2ème enfant avec effacement de la moitié du capital ou effacement totale du capital à la naissance du 3ème enfant.

Le texte français fait foi

RÉSOLUTION II - RÉPUBLIQUE DU MALAWI

Thème conflits et sécurité internationale

Concerne la restitution de la Palestine aux Israéliens

L'Assemblée Générale,

Constatant qu'Israël et leurs partenaires s'efforcent de trouver une solution à deux états depuis près de 80 ans, et ce sans succès à cause des Palestiniens refusant systématiquement les solutions proposées,

Affirmant qu'il est dit dans la Torah que Dieu a désigné l'espace entre le Jourdain et la Méditerranée comme la terre sacrée, et a choisi les Juifs pour y habiter,

Rappelant que les musulmans ne sont arrivés en Palestine qu'au 7ème siècle en tant qu'envahisseurs, et qu'ils ne sont donc pas les habitants originels de la terre, ajouté à cela le fait que le Coran reconnaisse la Torah en tant que parole de Dieu,

Déplorant le fait que les Juifs aient été durement stigmatisés et persécutés tout au long de leur histoire, et cela où qu'ils aient tenté de trouver refuge dans le monde,

Décide De rectifier ses erreurs passées en rendant l'entièreté de la Palestine à ses habitants légitimes : les Israéliens ;

- De relocaliser les palestiniens vers les pays arabes alentour ayant causé la majorité des tensions à coup de multiples invasions illégales ;
- De reconnaître le droit inaliénable de propriété des Israéliens sur leur terre sacrée de Palestine.

Le texte français fait foi

RÉSOLUTION III - RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Thème	Conflit et sécurité internationale
Concerne	Interdiction des bases militaires sur sol étranger
L'Assemblée Générale,	
Indignée	par la présence de bases militaires américaines, russes et chinoises, sur le territoire de nombreux pays qui subissent ainsi une atteinte grave à leur souveraineté nationale,
Outrée	du fait qu'une telle présence va à l'encontre direct de l'article deux, alinéa quatre de la charte des Nations Unis stipulant que les membres doivent s'abstenir, dans les relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat,
Choquée	que ce phénomène se soit normalisé, une interdiction immédiate de nouvelles bases militaires étrangères, ainsi que la suppression de toute base existante, qui, sous le prétexte d'un pseudo soutien armé, soumettent en réalité les pays où elles se trouvent à la domination des Etats-Unis, de la Russie et de la Chine devrait être immédiatement instauré,
Alarmée	par le fait que le prétendu droit d'expulsion par le pays hôte ne se concrétise jamais dans la pratique,
Appuyant	le fait que la promesse de développement économique au moyen des loyers prélevés par les pays hôtes n'est qu'un leurre, car les bases militaires ne servent en réalité qu'à asseoir le pouvoir du pays auquel appartient la base militaire sur la politique du pays hôte,
Ajoutant	que l'argument selon lequel les bases militaires assurent la stabilité et la sécurité internationale est pareillement trompeur et fallacieux,
Décide	- d'interdire la création de ces bases asservissantes, au profit de la souveraineté des pays qui se sont laissés dupés par les Etats-Unis, la Russie, et la Chine, principaux protagonistes de ces méthodes peu scrupuleuses ; de procéder peu à peu au démantèlement des bases existantes.

Le texte français fait foi

RÉSOLUTION IV - PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN

Thème	Agenda 2030 pour le développement durable
Concerne	la restriction des avantages fiscaux pour tous les membres de l'ONU L'Assemblée Générale,
Inquiétée	par le maintien du secret bancaire par certains États de la communauté internationale comme les îles Marshall, le Luxembourg et Hong Kong et préoccupée par la fuite de capitaux dans ces pays,
Constatant	que le nombre de paradis fiscaux n'a pas diminué durant les dernières années, se chiffrant à plus de 19 pays d'après le rapport de l'UE du 24 février 2022,
Fortement	préoccupée concernant la fuite de 427 milliards de dollars, une somme égale au PIB de la Norvège, échappant ainsi à la fiscalité des États ayant pour conséquence un manque de revenu pour ceux-ci et les forçant donc à réduire des dépenses publiques et sociales et à augmenter d'autres taxes comme la TVA en augmentant ainsi le coût de la vie dans certains pays,
Préoccupée	à propos de la non-imposition de ces capitaux et du non-respect d'une entraide internationale comme on l'aperçoit avec la Suisse qui abritait dans ses coffres en toute discrétion les fortunes d'élites corrompues qui volaient l'argent de plusieurs pays comme la France ou les États-Unis,
Soulignant	que de très gros profits se font donc au détriment de plusieurs milliards de personnes et que même si des banques comme le Crédit Suisse et l'UBS ont été condamnées à payer des dédommagements ceux-ci sont insuffisants,
Préoccupée	avant toute chose par la précarité de la situation des citoyens occasionnée par les dommages économiques monumentaux dus à ces États, qui nuisent donc au bien vivre de chaque individu,
Convaincue	que la levée du secret bancaire à travers le monde est d'une importance majeure pour le développement durable et qu'il faut prendre des mesures dans le cadre de l'agenda 2030 pour le développement durable contre le secret bancaire, car celui-ci creuse les inégalités entre les populations et prive l'État de finances utiles pour l'éducation,
Décide	de la mise en place d'un traité international, le traité N.S. (Nessun Segreto) qui exigera une transparence fiscale complète entre les États adhérents ; <ul style="list-style-type: none">- que ce traité impose aux multinationales et aux contribuables de communiquer leurs revenus et fortunes aux pays où ils sont exercent une activité, ainsi qu'il force l'application des taux d'impositions mondiaux minimaux et empêche la délocalisation artificielle des bénéfices dans des paradis fiscaux ;- que si des pays ne signent pas le traité, les pays signataires du traité s'engagent à taxer les biens et services proposés par les pays non-signataires.

Le texte français fait foi

RÉSOLUTION V - RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne Protection de la nature par sa reconnaissance en tant que sujet du droit

L'Assemblée Générale,

Inquiet par la pollution de notre océan qui s'accroît de plus en plus, à cause des produits chimiques, des plastiques et d'autres déchets dangereux. Que la teneur en produits chimiques a augmenté de 12% entre 2003 et 2022, que 17 millions de tonnes de plastique ont été mesurées dans l'océan en 2021, et que ce chiffre devrait doubler ou tripler en 2040, si aucune mesure n'est prise

Alarmé que la pollution des eaux détruit des habitats et contamine des sources d'eau potable

Rappelle que les microparticules de plastique ainsi que d'autres polluants difficilement assimilables s'accumulent, surtout dans les organismes vivants et peuvent ainsi provoquer des cancers, la stérilité, des troubles du système hormonal et des lésions du système immunitaire

Prévoit que la surfertilisation des eaux par les nutriments issus de l'industrie et de l'agriculture favorise une énorme croissance des algues, que celles-ci, en mourant, consomment une grande partie de l'oxygène fixe dans l'eau, créant ainsi des bandes côtières mortelles pour de nombreuses espèces marines

Constatant que la capacité de l'océan à capturer le carbone continuera à diminuer, contribuant ainsi au réchauffement climatique

Soulignant que cette augmentation du CO₂ va à l'encontre des objectifs de l'accord de Paris

Attire l'attention qu'en Espagne, par exemple, pour protéger l'écosystème et éviter l'augmentation des émissions de CO₂, la « Mar Menor » a été dotée d'une personnalité juridique propre et de droits exécutoires

Exige que les écosystèmes soient reconnus comme des sujets de droit

Décide que les états concernés doivent représenter ces sujets de droit devant les tribunaux et que les sanctions ou dommages-intérêts seront utilisés pour réparer le préjudice

Le texte allemand fait foi

RÉSOLUTION VI - ROYAUME D'ESWATINI/ RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

Thème	Droits politiques et sociaux
Concerne	L'amélioration du système éducatif dans les pays en voie de développement L'Assemblée Générale,
Inquiétée	par l'augmentation du nombre d'enfants non scolarisés, ou qui abandonnent l'école pour cause de pauvreté et de raisons culturelles,
Affirmant	que chaque enfant devrait avoir accès à l'éducation, afin de garantir la stabilité et le développement futur du pays,
Constatant	que cette situation entraîne la violation de la convention relative aux droits de l'enfant notamment l'article 28 qui stipule que : « Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation (...) »,
Alarmée	par le fait que, dans le monde, 58 millions d'enfants n'aient pas accès à l'école primaire et que 63 millions de jeunes sont privés d'école secondaire (selon les données de l'Unicef), dont la plupart sont des enfants du Libéria, du Nigéria, du Soudan du Sud, de L'Inde, du Niger, du Ghana et d'autres nations en voie de développement,
Rappelant	que la colonisation a eu d'importantes conséquences négatives quant au développement économique des pays colonisés,
Attristée	par le peu d'initiatives concrètes pour favoriser l'accès à l'enseignement primaire et secondaire dans plusieurs pays du monde,
Décide	<p>-de créer une association onusienne, visant à financer le perfectionnement de leurs effectifs, ainsi que la construction de nouvelles infrastructures scolaires ;</p> <p>-que les pays ayant détenu des empires coloniaux auront l'obligation de participer au financement, tandis que les pays membres restants auront la possibilité de signer un traité les engageant à donner des fonds, sur base volontaire ;</p> <p>que les fonds collectés seront distribués aux pays défavorisés proportionnellement à leurs besoins et leur population, et seront investis dans du matériel, de nouvelles infrastructures scolaires et dans la rémunération du personnel pédagogique.</p>

Le texte français fait foi

RÉSOLUTION VII - RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne la répartition du nombre de réfugiés entre tous les États ayant une capacité d'accueil

L'Assemblée Générale,

- Déplorant la croissance du nombre de réfugiés chassés de leur État en raison de conflits armés ou forcés de fuir pour d'autres raisons,
- Alarmée par l'absence de solidarité de nombreux États ayant une capacité évidente d'accueil de réfugiés, un tel accueil étant particulièrement important en cette période de conflits armés multiples,
- Accusant de manque d'humanité et le non-respect des droits des réfugiés notamment la Convention de Genève les trop nombreux États qui n'accueillent pas un nombre de réfugiés correspondant à leur capacité d'accueil,
- Rappelant que l'accueil de réfugiés est en mesure de contribuer à moyen terme à la croissance économique ainsi qu'au développement culturel et social des États d'accueil,
- Décide de répartir équitablement le nombre de réfugiés entre tous les États ayant une capacité d'accueil et, dans ce but:
- de convoquer une réunion internationale afin de déterminer les capacités respectives d'accueil de réfugiés des États concernés et de fixer les critères et les modalités de répartition du nombre de réfugiés entre ces États;
 - de prendre des mesures concrètes et immédiates afin d'assurer l'intégration professionnelle des réfugiés dans les États d'accueil;
 - de soutenir par tous moyens utiles les États par lesquels les réfugiés transitent afin d'organiser la répartition de ces derniers entre les États d'accueil.

Le texte français fait foi.

RÉSOLUTION VIII - RÉPUBLIQUE DU CONGO

Thème	Conflits et sécurité internationale
Concerne	Création d'une commission portant sur l'égalité des aides et subventions militaires
L'Assemblée Générale,	
Inquiétée	par les nombreuses guerres et les incessants conflits qui ruinent nos économies s'efforçant de croître, et qui ravagent notre monde et nos paysage, par les morts, les arrestations et les souffrances que ces combats font subir à nos peuples,
Observant	l'Union Européenne promettant et donnant des milliards d'euros à l'Ukraine, le monde occidental en train de développer une pitié autrefois inexistante en ce qui concerne la guerre entre l'Ukraine et la Russie, alors que d'autres nations, opprimées par bien des assaillants, demandent une quelconque aide depuis des années sans ne jamais avoir reçu de réponse de la part des occidentaux,
Choquée	par cette injustice que nous déplorons en voyant ces chèques de plusieurs centaines de millions d'euros circuler entre l'Occident et l'Ukraine, de voir une telle preuve d'inégalité dans ce monde, par cet égoïsme occidental qui ne le fait agir seulement quand il se sent impacté,
Déplorant	les nombreuses vies perdues dans les conflits armés au Moyen-Orient ou en Afrique comptées comme de vulgaires statistiques alors que chaque soldat ukrainien perdu est une tragédie à elle seule,
Décide	la création d'une commission d'éthique ayant pour but de surveiller les dons militaires, monétaires et matériels des nations membres ; <ul style="list-style-type: none">- La production d'un relevé de toutes les activités des pays-membres effectué tous les ans afin d'analyser et de possiblement corriger leurs activités ;- la publication d'un communiqué publique sur l'ensemble de ces données.

Le texte français fait foi

RÉSOLUTION IX - RÉPUBLIQUE DES PHILIPPINES

Thème	Droits Politiques et Sociaux
Concerne	Objectifs internationaux en termes de votations nationales
L'Assemblée Générale,	
Inquiète	que certains peuples ne soient pas confrontés aux problématiques et débats d'actualité,
Déplorant	l'absence de dialogue entre certains gouvernements et leur peuple, en partie due à un indice de démocratie bas, tel celui de l'Afghanistan à 0.32/10, la Birmanie à 1.02/10, la Corée du Nord à 1.08/10 et le Congo à 1.40/10, étant les pays avec les indices démocratiques les plus bas sur les 167 pays évalués,
Outrée	par l'absence d'information des populations concernant l'existence même de certains sujets et débats sensibles, gardant les populations en cause dans une ignorance sélective,
Soulignant	que si des objectifs de votation sont instaurés à l'échelle mondiale et les votations elles-mêmes se tiennent à l'échelle nationale, nous avons la certitude que tous les peuples seront d'une manière ou d'une autre confrontés aux sujets choisis et pourront se forger des opinions précieuses,
Décide	de mettre en place un système, voire des objectifs internationaux qui seraient cohérent avec l'Art. 1 al. 3 de la charte de l'ONU, concernant les votations à l'échelle nationale, afin que les pays doivent à minima soumettre les thématiques choisies à leur peuple et que celui ci soit sensibilisé à la problématique en cause, et ce même dans le cas où les votations n'aboutissent pas à une modification législative; - de créer une nouvelle commission à l'ONU où des décisions concernant les sujets de votes qui seraient proposés seront présentées.

Le texte français fait foi

RÉSOLUTION X – TAIÛWAN

Thème	Conflits et sécurité internationale
Concerne L'Assemblée Générale, Sidérée	Création d'une Confédération de protection militaire et nucléaire par la réelle menace d'invasion territoriale endurée par 14 États, reconnus et non-reconnus, dans le monde, dont Taïwan, ainsi que d'autres types de dangers,
Inquiétée	par le manque de moyens pour riposter éprouvé par ces derniers,
Observant	que 3,5% de la population mondiale risque, à tout moment, de devoir quitter son foyer sous la menace d'États ayant l'ascendant militaire et nucléaire,
Déplorant	l'inégalité de la recherche et de la possession d'armes de dissuasion dans le monde,
Consternée	par l'opposition de certains États au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), notamment les États permanents du Conseil de sécurité de l'ONU,
Rappelant	que 14 États dans le monde possèdent l'arme nucléaire, dont certains officieusement,
Décide	la mise en place d'une alliance interétatique militaire et nucléaire sous forme d'une confédération, comprenant tous les États menacés militairement et territorialement, étroitement liée à l'ONU ; <ul style="list-style-type: none">- qu'une équipe d'experts neutres soit mise en place pour veiller au bon fonctionnement de la confédération et conseiller, de la meilleure façon possible, les États-membres sur les décisions à prendre et comment agir, que ce soit en cas d'attaque ou en cas de possible discussion diplomatique ;- que cette confédération permette la collaboration entre ses États-membres sur la recherche nucléaire ainsi qu'une collaboration militaire ;- que les critères permettant d'intégrer ces États soient inscrits dans une Charte de la Confédération dont les éléments seront précis ;- que cette même Charte comprenne les conditions de production et d'utilisation d'armes nucléaires, dont la condition principale reste l'utilisation exceptionnelle en cas de défense contre une attaque imminente et estimable, menaçant directement la sécurité de la population concernée ;- que les aides et interventions militaires, qu'elles soient sous forme d'armes ou de soldats, soient tout aussi conditionnées, la principale condition ici reposant sur une incapacité importante de l'État attaqué à se défendre ;- que les recherches nucléaires, les armements et les déplacements soient financés par les États-membres de manière proportionnelle à leur PIB, soit 2,5% de ce dernier, ainsi que 1,5% des fonds de l'ONU.

Le texte français fait foi

RÉSOLUTION XI - RÉPUBLIQUE D'IRAK

Thème	Conflits et sécurité internationale
Concerne	L'ingérence des Etats-Unis dans les conflits de pays tiers
L'Assemblée Générale,	
Rappelant	l'article 2.4 de la Charte de l'ONU qui stipule que les Membres de l'Organisation n'ont aucunement le droit d'interférer ou de recourir à la menace en ce qui concerne les conflits tiers,
Réalisant	que les Etats-Unis ont envahi l'Afghanistan pour lutter contre le terrorisme en 2001, mais après plus de 21 ans et tâchées du sang de 150'000 morts , les talibans sont toujours au pouvoir,
Choqué	que l'ONU n'ait pas sanctionné les Etats-Unis, en 2003, lorsqu'ils ont envahi l'Irak sous prétexte qu'ils possédaient des armes de destruction massive, alors qu'il a été prouvé que l'Irak n'en possédait aucune, Constatant que les Etats-Unis s'immiscent dans les conflits d'autres nations dans le seul but de satisfaire leurs intérêts économiques, comme lorsqu'ils ont pris le contrôle de puits de pétrole lors de leur intervention en Irak pour en faire un commerce et s'enrichir,
Outré	par le fait que l'Iran ait été sanctionné à travers trois résolutions du Conseil de sécurité car il ne respectait pas le traité de non-prolifération d'arme nucléaire, alors même que les Etats-Unis ont bafoué à de nombreuses reprises les droits de l'Homme, notamment lorsqu'ils ont torturé, violé et exécuté des centaines de prisonniers dans la prison d'Abou Ghraib en Irak;
Décide	de modifier l'article 2.4 de la charte de l'ONU en stipulant fermement l'interdiction aux États d'interférer dans la vie politique de quelconques pays; - d'ouvrir une procédure permettant de poursuivre pénalement à la Cour pénal international les pays qui recourent à l'ingérence tel que les Etats-Unis ; - de supprimer le droit de veto des Etats-Unis du Conseil de sécurité.

Le texte français fait foi

RÉSOLUTION XII - RÉPUBLIQUE DU SURINAME

Thème	Droits politiques et sociaux
Concerne	les trafics de substances illicites
L'Assemblée Générale,	
Déplorant	que le trafic de stupéfiants dans les zones d'Amérique du sud et de par le monde ne soit pas assez maîtrisé et surtout qu'il ne soit pas banni définitivement,
Constatant	l'inefficacité, voire l'inaction, de l'Occident et des pays développés alors qu'il s'agit d'un problème global qui touche tous les états et qui a un réel impact sur l'économie mondiale,
Informant	qu'aujourd'hui, l'addiction aux drogues, comme le cannabis, les opiacés, la cocaïne ou encore les amphétamines ou les ecstasy, représente un problème d'une ampleur considérable (environ 275 millions de personnes ont consommé des drogues en 2021 d'après l'ONUDC),
Rappelant	que selon Consoglobe, au fil des décennies, profitant de ces addictions, un trafic florissant s'est établi, rapportant 300 à 500 milliards de dollars par an et que le trafic de drogue est devenu le deuxième marché économique mondial et connaît une forte expansion,
Affligée	par les chiffres de l'UNODC qui montrent qu'environ 494 000 personnes en 2019 décèdent suite à leur consommation de drogue, décès auxquels s'ajoutent les nombreux meurtres liés au trafic,
Décide	de créer un fonds pour aider les pays qui subissent ce fléau mais qui n'ont pas les moyens de lutter contre ce trafic ; <ul style="list-style-type: none">- de priver tous les pays qui profitent de ce trafic des aides qu'ils reçoivent de l'ONU ;- de créer une force spéciale de lutte contre le trafic de drogues sur le modèle des casques bleus.

Le texte français fait foi

RÉSOLUTION XIII - RÉPUBLIQUE DU LIBAN

Thème	Conflits et sécurité Internationale et nationale
Concerne	La lutte pour la protection de la démocratie
L'Assemblée générale,	
Ayant à l'esprit	les récentes agressions aux institutions emblématiques des démocraties commises par des manifestants nationalistes remettant en cause les institutions démocratiques et attaquant ouvertement les minorités.
Alarmée	par la multiplication de partis politiques aux idéologies nationalistes et extrémistes, encourageant les attaques directes contre les démocraties dans de nombreuses régions du monde.
Constatant	que les évacuations de ces manifestations sont dangereuses pour les évolutionnaires (80 blessés au Brésil en janvier 2023, dont 40 graves), mais surtout pour les forces de l'ordre qui tentent de retenir ces esprits déchaînés et irresponsables et qu'elles sont également extrêmement coûteuses pour les États qui doivent les assumer (Coûts estimés de l'émeute au Capitole en avril 2022: \$USD 2.73 millions).
Notant	la multiplication et la généralisation des discours haineux répandus par l'utilisation des réseaux sociaux et l'accès facilité à Internet et le rôle regrettable que certains membres nommés de gouvernements et de parlement jouent dans cette escalade,
Relevant	avec inquiétude la mise en place d'opérations massives de soustraction de données personnelles pour les mettre aux services des campagnes politiques extrémistes;
Propose	<ul style="list-style-type: none">- l'institution d'un procès international public et médiatisé jugeant gouvernements sortants ayant récemment soutenu ces attaques, dont un en particulier, les États-Unis d'Amérique, en tant que paladin de la démocratie.- de faciliter et de soutenir des plans d'actions nationaux pour surveiller de près le phénomène de l'extrémisme politique.- la surveillance des données des figures politiques controversées pouvant être considérées comme des menaces à la paix et à l'institution démocratique d'une nation.- la mise en place de programmes globaux de vérification d'information pour lutter contre les fake news.- l'utilisation de l'index de démocratie pour instaurer un niveau au-delà duquel le pays menacé entrera dans une liste où il pourra faire appel à une aide militaire si la situation dégénère.

Le texte français fait foi.

RÉSOLUTION XIV – RÉPUBLIQUE DU KENYA/ UNION AFRICAINEE

Thème Conflit et sécurité internationale

Concerne La création d'une puissance militaire efficace en Afrique

L'assemblée générale,

Constatant l'inefficacité de certains gouvernements africains et des mesures aujourd'hui en place à faire face au terrorisme et à la corruption.

Rappelant que le terrorisme est un fléau qui sévit à l'échelle mondiale et qu'il est à l'origine de multiples tensions et conflits entre les pays. Par conséquent, sa disparition est une priorité pour le bien de tous.

Soulignant que l'Afrique est le continent le plus touché par le terrorisme puisque la plupart des victimes sont localisées en Afrique.

Évoquant qu'une éventuelle coordination militaire entre les pays africain pourrait offrir les moyens nécessaires pour combattre le terrorisme tout en renforçant les relations à l'intérieur du continent africain

Affirmant que l'éradication du terrorisme et de la corruption en Afrique offre la possibilité aux pays de se développer, de mieux s'entendre avec les autres pays, de réduire l'insécurité en Afrique tout en profitant de la présence d'une armée internationale en relation avec d'autres puissances militaires

Concluant que si le terrorisme veut être arrêté, il faut le contrer à sa source avec des moyens plus efficaces que ceux employés aujourd'hui, tout en profitant de rapprocher les pays d'Afrique entre eux afin de rendre le continent plus stable

Propose - la création d'une puissance militaire africaine internationale dirigée par les états d'Afrique uniquement dans le but de réduire le terrorisme et d'établir de meilleures relations au sein du continent

 - un soutien financier de l'ONU et des pays africains afin de matérialiser les infrastructures nécessaires du projet, telles que la construction de centres de formation militaire et éducatifs anti-terroristes.

 - la collaboration des États africains intéressés afin d'assurer la réussite d'un tel projet.

Le texte français fait foi

RÉSOLUTION XV - RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Thème	Agenda 2030 : Objectifs du Développement Durable, Bonne santé et bien-être
Concerne	La suppression des brevets dans le domaine pharmaceutique
L'Assemblée Générale,	
Sidérée	par les prix exorbitant des médicaments nécessaires à la bonne santé de la population d'un Etat, ainsi que leur hausse, de plus imposés par des entreprises comme Pfizer, Moderna, Roche ou encore BioNTech,
Constatant	le non-regard de la part de certains Etats comme la Suisse, les États-Unis ou encore la Chine sur ces entreprises basées sur leur sol abusant du monopole engendré par les brevets en place dans le domaine pharmaceutique,
Alertée	par les récents bénéfices, effectués par ces entreprises, s'élevant, pour certaines, à 10,1 milliards d'euros durant la période de pandémie mondiale de la Covid-19, appauvrissant encore plus les Etats les plus pauvres du globe,
Indignée	par la possibilité qu'un événement comme l'affaire Martin Shkreli puisse avoir lieu de nos jours, concernant un achat massif de brevets bons marchés et des augmentations abusives de leurs prix allant jusqu'à 5400%,
Soulignant	que cette avarice joue avec la vie et le bien-être d'individus, d'un bon nombre d'Etats, vivant déjà dans la précarité et profitant du besoin vital de ce domaine,
Décide	via l'OMPI et pour soulager l'OMS dans sa tâche, de supprimer les brevets dans le domaine pharmaceutique et de surveiller les prix mis en place par les entreprises concernées ; - d'instaurer un rapport annuel effectué par l'OMS, contenant les prix des produits pharmaceutiques et leurs variations, dans le but d'encadrer ces derniers et de veiller à ce qu'aucun abus ne soit effectué.

Le texte français fait foi

RÉSULTATS DES VOTES

RÉSOLUTION	ACCEPTÉE PAR	REFUSÉE PAR	RÉSULTAT
I			
II			
III			
IV			
V			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
XI			
XII			
XIII			
XIV			
XV			

L'ORGANISATION

COMITÉ EXÉCUTIF

Président	Marc Klinckmann	Vice-Présidente	Carlota Núñez Pereira
Secrétaire Générale	Pauline Venti	Trésorière	Agnès Riondel
Chargée de communication	Roxane Bryois	Webmaster	Florian de Weck
Représentante des PdS	Alaa Mejeri	Représentante des CB	Salma Aattar

PRÉSIDENT(E)S DE SÉANCE (PDS)

Alaa Mejeri	Thibaud Mabut	Christelle Muster	Meriem Saadi
Natasha Greppin			

CASQUES BLEUS (CB)

Salma Aattar	Léonie Berthe	Matthieu Alem Tadesse	Albion Bellaqa
Kenza Idrizi			

PROFESSEUR·E·S

André-Chavanne	Valérie Langer	École Suisse de Rome	Yvette Manigold
André-Chavanne	Julien Nicolet-dit-Felix	École Suisse de Rome	Virginie Rolland
Calvin	Jacques Borowsky	Kantonsschule am Burggraben	Ueli Albrecht
Collège du Léman	Charlotte Kupferstein	Madame de Staël	Christophe Rivoire
Collège du Léman	Béatrice Bourgeois	Sismondi	Michèle André
De Candolle	Laurent Roth	Sismondi	Manuel Barranco
Ellipse	David Pillonel	Rousseau	Leonardo Ribeiro
Ellipse	Aurélie Felix-Bart	Voltaire	Antoine Goecking

REMERCIEMENTS

Le Comité Exécutif du Students' United Nations tient à remercier tout particulièrement :

- Notre invitée d'honneur, Mme Sévane Garibian
- La F.I.P.O.I. pour la mise à disposition du C.I.C.G. en les personnes de Mme Cécilia Abramowitz et Mme Tania Peters ;
- L'Association Amnesty International UNIGE et Amnesty Youth ;
- La République et Canton de Genève et en particulier le Département de l'Instruction Publique, de la Culture et du Sport ;
- Les communes de Bellevue, Confignon, Lancy, Collex-Bossy, Genève, Troinex, Satigny, et Choulex pour leur soutien financier ;
- Les photographes volontaires ;
- Les enseignantes et enseignants pour leur travail, soutien et accompagnement des élèves ;
- Les bénévoles membres de l'équipe de SUN pour leur engagement sans limite, leur sérieux dans les tâches et leur sens pédagogique ;
- Les participantes et participants pour leur motivation, talent oratoire et idées novatrices.

Kevin Boyd Fajardo
St. Gallen
Afghanistan
Vivien Walter
St. Gallen
Afghanistan
Carlotta Kozlowskyj
Institut Florimont
Afrique du Sud
Margot Sibille
Institut Florimont
Afrique du Sud
Moulay El Moudi
Collège du Léman
Albanie
Nicholas Roberts
Collège du Léman
Albanie
Maxime Schweitzer
Ecole Suisse de Rome
Algerie
Raphaël Lorig
Ecole Suisse de Rome
Algerie
Rayane Alaoui Mdaghri
Collège de Candolle
Allemagne
Victor De Werra
Collège de Candolle
Allemagne
Clelia Muller
CEC André-Chavanne
Amnesty International
Faïza Maliki
CEC André-Chavanne
Amnesty International
Clément Arieh
Collège de Candolle
Andorre
Sacha Pindao
Collège de Candolle
Andorre
Anina Zuberbühler
St. Gallen
Angola
Irina Lohse
St. Gallen
Angola
Selina Rentsch
St. Gallen
Angola

Emma Schwyter
Collège Madame de Staël
Antigua-et-Barbuda
Victoria Molinos
Collège Madame de Staël
Antigua-et-Barbuda
Luan Aebischer
Collège Madame de Staël
Arabie saoudite
Marianna Rodrigues
Collège Madame de Staël
Arabie saoudite
Sophia Jost
Collège Madame de Staël
Arabie saoudite
Luis Kränzlein
Ecole Suisse de Rome
Argentine
Maya Pacifici
Ecole Suisse de Rome
Argentine
Maya Peress
Collège Calvin
Arménie
Shekina Perrenaud
Collège Calvin
Arménie
Yamina Kherbane
Collège Calvin
Arménie
Anton Ghotbi
Collège Calvin
Australie
Joe Mighali
Collège Calvin
Australie
Maira Auge
St. Gallen
Autriche
Philipp Strübel
St. Gallen
Autriche
Jeffrey Rubinstein
Collège de Candolle
Azerbaïdjan
Paul Ah Choon
Collège de Candolle
Azerbaïdjan
Bruno Fernandes
Collège Madame de Staël
Bahamas

Zoé Bouchardy
Collège Madame de Staël
Bahamas
Hamza Al Halabi
Collège Ellipse
Bahrein
Mihaela Tinguala
Collège Ellipse
Bahrein
Clarice Greloz
Collège Rousseau
Bangladesh
Juliet Schneiter
Collège Rousseau
Bangladesh
Lea Borrazas Negreira
Collège de Candolle
Barbade
Lidia Borrazas Negreira
Collège de Candolle
Barbade
Alyssa Nanni
Collège Rousseau
Belgique
Laura Girardin
Collège Rousseau
Belgique
Kamilia Liondjo
CEC André-Chavanne
Belize
Noriane Rwasibo
CEC André-Chavanne
Belize
Erleta Kurtaj
Collège Voltaire
Benin
Muskan Karim
Collège Voltaire
Benin
Daniyal Guseynou
Collège Ellipse
Bhoutan
Hugo Tarlé
Collège Ellipse
Bhoutan
Gabriel Dolle-Escudie
Collège de Candolle
Biélorussie
Massimiliano Daldini
Collège de Candolle
Biélorussie

Clémence Barran	Milan Bochud	Anaïs Onorato
Institut Florimont	Collège Ellipse	Collège Madame de Staël
Bolivie (Etat plurinational de)	Cambodge	Costa Rica
Eloïse Evrard	Clarence D'autherville	Elina Cancelinha
Institut Florimont	Collège Ellipse	Collège Madame de Staël
Bolivie (Etat plurinational de)	Cameroun	Costa Rica
Juliette Veras	Oreste Eliez	Allison Manosalvas Romero
Institut Florimont	Collège Ellipse	Collège Rousseau
Bolivie (Etat plurinational de)	Cameroun	Cote d'Ivoire
Emile Luthy	Elio Falotti	Mona Ibrahim
Collège Calvin	CEC André-Chavanne	Collège Rousseau
Bosnie-Herzegovine	Canada	Cote d'Ivoire
Margaux Vaucher	Matteo Savoca	Chloé Rheme
Collège Calvin	CEC André-Chavanne	Collège Ellipse
Bosnie-Herzegovine	Canada	Cour pénale internationale (CPI)
Clarisse Augustin	Luca Jacot	Zenat Savunvi
Collège de Candolle	Collège Sismondi	Collège Ellipse
Botswana	Chili	Cour pénale internationale (CPI)
Natasha Slatkine	Walid Sayed	Shanna Coulanges
Collège de Candolle	Collège Sismondi	Institut Florimont
Botswana	Chili	Croatie
Oriane Fallot	Antonin Thoenig	Thomas Landerretche
Collège de Candolle	Collège Rousseau	Institut Florimont
Botswana	Chine	Croatie
Sophie Kaffrell	Samuel Felberbaum	Daphné Carisey
St. Gallen	Collège Rousseau	Collège Voltaire
Bresil	Chine	Cuba
Vivian Zulian	Eric Cessel	Elise Dupanloup
St. Gallen	Collège Sismondi	Collège Voltaire
Bresil	Chypre	Cuba
Noah Kallas	Lena Oberson	Léa Chiriatti
Collège Sismondi	Collège Sismondi	Collège Voltaire
Brunei Darussalam	Chypre	Cuba
Thimothée Castilla	Nikki Sturlesi	Lionel Dupanloup
Collège Sismondi	CEC André-Chavanne	CEC André-Chavanne
Brunei Darussalam	Colombie	Danemark
Iris Pechère	Wassim Ghali	Tomas Marques Simões
Collège Ellipse	CEC André-Chavanne	CEC André-Chavanne
Bulgarie	Colombie	Danemark
Mathilde Lansard	Mathieu Boutolleau	Diana Zalyalova
Collège Ellipse	Collège Madame de Staël	Collège Rousseau
Bulgarie	CICR	Djibouti
Lucia Staderini	Mathieu Pierrard	Keyla Torres Rivera
Collège Voltaire	Collège Madame de Staël	Collège Rousseau
Burundi	CICR	Djibouti
Luise Lackner	Léonard Dinichert	Charlotte Tourette
Collège Voltaire	Collège Ellipse	Collège de Candolle
Burundi	Congo	Dominique
Jérôme Perone	Naï Majzoub	Edouard Didisheim
Collège Ellipse	Collège Ellipse	Collège de Candolle
Cambodge	Congo	Dominique

Selena Fischer	Yasmin Schaker	Lydia Amsalu Tizazu
Collège de Candolle	Collège Calvin	Collège Ellipse
Dominique	Etats-Unis d'Amerique	Ghana
Arturo Barthelemy	Barjam Derri	Charlotte Desreumaux De Baudreuil
Ecole Suisse de Rome	Collège Sismondi	Collège du Léman
Egypte	Ethiopie	Grece
Mattia Garaci	Serena Takelgeorgis	Jérémie Trochet
Ecole Suisse de Rome	Collège Sismondi	Collège du Léman
Egypte	Ethiopie	Grece
Mahdi Moretto	Clelia Jacot-Des-Combes	Carlotta Trebbi
Collège Voltaire	Collège Ellipse	Collège de Candolle
El Salvador	Federation de Russie	Guatemala
Quentin Mabilie	Maité Lugrin	Louise Defferard
Collège Voltaire	Collège Ellipse	Collège de Candolle
El Salvador	Federation de Russie	Guatemala
Jana Ait Said	Elda Gashi	Apolline Oury
Institut Florimont	CEC André-Chavanne	Collège de Candolle
Emirats Arabes Unis	Finlande	Guinee
Rola Abou Chakra	Laura Jashari	Melina Asonitis
Institut Florimont	CEC André-Chavanne	Collège de Candolle
Emirats Arabes Unis	Finlande	Guinee
Ali Said Agil Priyatna	Chloé Lang	Savannah Motte-Gallet
St. Gallen	Institut Florimont	Collège de Candolle
Equateur	France	Guinee
Jelena Zuberbühler	Margot P. De La Rochebrochard	Coralie Charvoz
St. Gallen	Institut Florimont	Collège Ellipse
Equateur	France	Guinee Bissau
Helena Raschle	Mathilde Thierry	Eloïsa Pini
St. Gallen	Institut Florimont	Collège Ellipse
Erythree	France	Guinee Bissau
Nora Esche	Chloé Von Burg	Hafça Jalal
St. Gallen	Collège Madame de Staël	Collège Madame de Staël
Erythree	Gabon	Guyana
Abigail Pannett	Tara Tauvel	Rinese Shabiu
Collège Voltaire	Collège Madame de Staël	Collège Madame de Staël
Espagne	Gabon	Guyana
Pedro Sanchez Gonzalez	Céline Santa Cruz Gomez	Sybille Piguet
Collège Voltaire	CEC André-Chavanne	Collège Voltaire
Espagne	Gambie	Haiti
Nour Najar	Tatjana Kruse	Xochitl Bechade
Collège Ellipse	CEC André-Chavanne	Collège Voltaire
Eswatini	Gambie	Haiti
Roxanne Gakuba	Cristiano Banal	Gae Aeschmann
Collège Ellipse	Ecole Suisse de Rome	CEC André-Chavanne
Eswatini	Georgie	Honduras
Dara Todorova	Nicolas Souny	Thanayong Kongsin
Collège Calvin	Ecole Suisse de Rome	CEC André-Chavanne
Etats-Unis d'Amerique	Georgie	Honduras
Solange Barber	Alizée Sonnini	Fiona Favre
Collège Calvin	Collège Ellipse	Collège Ellipse
Etats-Unis d'Amerique	Ghana	Hongrie

Hubaï Gagnaux	Sarah Abbet	Dimitri Bernis
Collège Ellipse	Collège-Lycée de la Planta	Collège de Candolle
Hongrie	Islande	Kenya
Valentine Roch	Leandro Simoes Martins	Rohan Thomas Scheibel
Collège Ellipse	Collège Sismondi	Collège de Candolle
Hongrie	Israël	Kenya
Eléa Orts	Némo Castilla	Adrien Mauron
Collège du Léman	Collège Sismondi	Collège Madame de Staël
Iles Salomon	Israël	Kiribati
Thomas Planche-Breton	Albane Menard-Durand	Clara Rastaldi
Collège du Léman	Collège Sismondi	Collège Madame de Staël
Iles Salomon	Italie	Kiribati
Mads Fernandez	Alexey Bogachuk	Afonso Da Costa Martins
Collège Rousseau	Collège Sismondi	Collège Rousseau
Inde	Italie	Kosovo
Sarah Assi	Shadya Onubogu	Victoria Mladenova
Collège Rousseau	Collège Sismondi	Collège Rousseau
Inde	Italie	Kosovo
Yamina Mesli	Charlotte Aull	Julien Loos
Collège Rousseau	Collège Sismondi	Collège du Léman
Inde	Jamaïque	Koweït
Noa Wohnlich	Sarla Shirotori	Raphael Raccat
Collège Calvin	Collège Sismondi	Collège du Léman
Indonesie	Jamaïque	Koweït
Vincent Du Fresne	Soko Purevsuren	Charlie Marzal
Collège Calvin	Collège Sismondi	Collège Ellipse
Indonesie	Jamaïque	Lettonie
Guillaume Meier	Emilie Thomas-Costandoiu	Katia Perroton
Collège Ellipse	Collège Voltaire	Collège Ellipse
Iran (Republique islamique d')	Japon	Lettonie
Paul Lasr-Robin	Mathieu Beer	Agata Butturini
Collège Ellipse	Collège Voltaire	CEC André-Chavanne
Iran (Republique islamique d')	Japon	Liban
Crispo Haji	Alina Kruger	Milla Morel
CEC André-Chavanne	Institut Florimont	CEC André-Chavanne
Iraq	Jordanie	Liban
Najma Guled	Marilena Reis	Noée Clivaz
CEC André-Chavanne	Institut Florimont	CEC André-Chavanne
Iraq	Jordanie	Liban
Arturo Baruch Corsini	Nathaniel Wong	Noemi Gächter
Ecole Suisse de Rome	Institut Florimont	Kantonsschule am Burggraben St. Gallen
Irlande	Jordanie	Liban
Matteo Bardet	Chiara Scrucca	Sarina Frischknecht
Ecole Suisse de Rome	Collège Calvin	Kantonsschule am Burggraben St. Gallen
Irlande	Kazakhstan	Liban
Benoît Gauye	Giulia Giampaolo	Félix Yusupov
Collège-Lycée de la Planta	Collège Calvin	Collège Madame de Staël
Islande	Kazakhstan	Libéria
Maëlys Albrecht	Ludmila Godel	François Pengg
Collège-Lycée de la Planta	Collège Calvin	Collège Madame de Staël
Islande	Kazakhstan	Libéria

Léticia Corsetti	Eric Lambert	Eva Sirdey
Collège Madame de Staël	Collège Sismondi	Collège Ellipse
Libéria	Moldavie	Niger
Giulia Ottaviani	Jules Dubes-Plun	Romane Hermenjat
Collège Ellipse	Collège Sismondi	Collège Ellipse
Libye	Moldavie	Niger
Mihai Bojescu	Louis Wyss	Tatiana Lemos
Collège Ellipse	Collège Sismondi	Collège du Léman
Libye	Moldavie	Nigeria
Florian Schneider	Eric Aellen	Victoria Valeanu
St. Gallen	Collège de Candolle	Collège du Léman
Ligue des Etats arabes	Monaco	Nigeria
Maurin Gerber	Helian Ferraris	Joseph Macconnachie
St. Gallen	Collège de Candolle	Collège de Candolle
Ligue des Etats arabes	Monaco	Norvège
Alexandra Merceron-Vicat	Iris Meichel	Sayuri Cardoso Hara
Ecole Suisse de Rome	CEC André-Chavanne	Collège de Candolle
Macedoine du Nord	Mongolie	Norvège
Elia Trott	Pritika Gopalakrishnan	Clara Jeusset
Ecole Suisse de Rome	CEC André-Chavanne	Ecole Suisse de Rome
Macedoine du Nord	Mongolie	Nouvelle-Zélande
Mathys Gasnier	Julia Gretler	Elias Carpi
Collège de Candolle	Collège Voltaire	Ecole Suisse de Rome
Madagascar	Mozambique	Nouvelle-Zélande
Naemi Duruz	Pauline Bucharth	Clara Vivas Ezquerro
Collège de Candolle	Collège Voltaire	Collège du Léman
Madagascar	Mozambique	Oman
Antonia Berendes	Etania Jackson	Thomas Barsus
St. Gallen	CEC André-Chavanne	Collège du Léman
Malaisie	Namibie	Oman
Saron Estifanos	Ines Karouani	Caio Eduardo Sene De Castro
St. Gallen	CEC André-Chavanne	Collège Calvin
Malaisie	Namibie	INTERPOL
Darius Ghotbi Gilani	Noura Abbas	Alma Sartoretti
Collège Calvin	CEC André-Chavanne	Collège Voltaire
Malawi	Namibie	Ouganda
Matteo Sofia	Inès Monnerat	Anton Jakob
Collège Calvin	Collège Ellipse	Collège Voltaire
Malawi	Népal	Ouganda
Albina Iseni	Sofia-Asvana Kundiya	Mathias Villard
Collège Sismondi	Collège Ellipse	Collège Voltaire
Maroc	Népal	Ouganda
Cristiana Ferreira Monterio	Alexandre Pierre Vasco Garabedian	Guillaume Chalandon
Collège Sismondi	Collège de Candolle	Collège Madame de Staël
Maroc	Nicaragua	Ouzbekistan
Alexis Ter Pelle	Basile Courvoisier	Luca Paris
Collège Ellipse	Collège de Candolle	Collège Madame de Staël
Mauritanie	Nicaragua	Ouzbekistan
Charlotte Sabban	Benjamin Best	Amir Haghghat Shoar
Collège Ellipse	Collège de Candolle	Collège-Lycée de la Planta
Mauritanie	Nicaragua	Pakistan

Eliot Fournier	Manon Kraehenbuehl	Marcus Pachoud
Collège-Lycée de la Planta	Collège Madame de Staël	Collège Ellipse
Pakistan	Republique arabe syrienne	Republique-Unie de Tanzanie
Sonia Moradi	Noémie Kaze	Diego Mata
Collège-Lycée de la Planta	Collège Madame de Staël	Collège Voltaire
Pakistan	Republique arabe syrienne	Royaume-Uni
Clara Giboin	Lara Hamelin	Samuel Dürig
Collège Calvin	Collège Calvin	Collège Voltaire
Palestine (Etat de Palestine)	Republique centrafricaine	Royaume-Uni
Diane Fontanet	Natalia Efthymiopoulos	Sarah Mangeat
Collège Calvin	Collège Calvin	Collège Voltaire
Palestine (Etat de Palestine)	Republique centrafricaine	Royaume-Uni
Maia Bergenheim	Nicole Brenes	Franz-Eduard Rudloff
CEC André-Chavanne	Collège Ellipse	Collège de Candolle
Panama	Republique de Corée	Saint-Kitts-et-Nevis
Noam Farkas	Sara Sarawat	Youri Gregorc
CEC André-Chavanne	Collège Ellipse	Collège de Candolle
Panama	Republique de Corée	Saint-Kitts-et-Nevis
Colette Heinen	Diego Calquinhos	Alexandre Castella
Collège Sismondi	Collège Madame de Staël	Collège Sismondi
Papouasie-Nouvelle-Guinee	RDC	Saint-Marin
Lydia Franpton	Iwan Kastawa	Shaban Shala
Collège Sismondi	Collège Madame de Staël	Collège Sismondi
Papouasie-Nouvelle-Guinee	RDC	Saint-Marin
Miriam Goncalves Pais	Jude Roach	Yanis Ernst
Collège Sismondi	Collège du Léman	Collège Sismondi
Papouasie-Nouvelle-Guinee	Laos	Saint-Marin
Diogo Ramos Frasco	Nadim Haddad	Aguesa Gashi
Collège Rousseau	Collège du Léman	CEC André-Chavanne
Pays-Bas	Laos	Saint-Vincent-et- les Grenadines
Poojitha Sandralegar	Thibaud Benichou	Gabriella Borgeaud
Collège Rousseau	Collège du Léman	CEC André-Chavanne
Pays-Bas	Republique dominicaine	Saint-Vincent-et- les Grenadines
Giulia Iaccarino	Alexander Rubinstein	Pauline Payne
Collège Ellipse	Collège de Candolle	CEC André-Chavanne
Philippines	Coree du Nord	Saint-Vincent-et- les Grenadines
Ophelia Pajic	Jean Wen Ronchail	Adrien Zoganas
Collège Ellipse	Collège de Candolle	Collège de Candolle
Philippines	Coree du Nord	Samoa
Axel Pipard	Alex Popa	Yanis Ourahmoune
CEC André-Chavanne	Collège Sismondi	Collège de Candolle
Portugal	Republique tchèque	Samoa
Nathan Lindelof	Alicia Delémont	Arnaud Favre
CEC André-Chavanne	Collège Sismondi	Collège Ellipse
Portugal	Republique tchèque	Sao Tome-et-Principe
Chemi Lodoie	Stéphanie Depuydt	Damien Fussy
St. Gallen	Collège Sismondi	Collège Ellipse
Qatar	Republique tchèque	Sao Tome-et-Principe
Ginja Seitz	Justin Leurent	
St. Gallen	Collège Ellipse	
Qatar	Republique-Unie de Tanzanie	Juliana Soares
		Collège Ellipse
		Secretariat du Commonwealth

Juliette Haerberli
Collège Ellipse
Secretariat du Commonwealth
Lara Simpsons
Collège Ellipse
Secretariat du Commonwealth
Alix Lavarino
Collège Madame de Staël
Senegal
Kevin Krim
Collège Madame de Staël
Senegal
Allyana Medina
Collège Ellipse
Serbie
Chloé Zancanella
Collège Ellipse
Serbie
Edoardo Passariello
Ecole Suisse de Rome
Sierra Leone
Noor Lovatelli
Ecole Suisse de Rome
Sierra Leone
Mathilde Riboira
CEC André-Chavanne
Singapour
Stephie Mavula
CEC André-Chavanne
Singapour
Lara Passardi
Collège Sismondi
Slovaquie
Loane Galley
Collège Sismondi
Slovaquie
Lena Broggin
Collège Sismondi
Somalie
Morgane Sarbu
Collège Sismondi
Somalie
Niklas Walter
Collège Sismondi
Somalie
Bahghi Aferwerki
CEC André-Chavanne
Soudan du Sud

Ophelia Geay
CEC André-Chavanne
Soudan du Sud

Ilian Merad
Collège Madame de Staël
Sri Lanka
Luca Montella
Collège Madame de Staël
Sri Lanka
Ana Pais Pereira
Collège Voltaire
Suede
Sen Ausan
Collège Voltaire
Suede
Filippo De Cristofaro
Ecole Suisse de Rome
Suisse
Leia Babu
Ecole Suisse de Rome
Suisse
Luigi Coppè
Ecole Suisse de Rome
Suisse
Felix Levite
Ecole Suisse de Rome
Suriname
Loan Bartolini
Ecole Suisse de Rome
Suriname
Maria Escobedo
CEC André-Chavanne
Tadjikistan
Yasmine Nicklaus
CEC André-Chavanne
Tadjikistan
Livia Cavallaro
Collège Sismondi
Taiwan
Maya Demmak
Collège Sismondi
Taiwan
Carolina Majid
CEC André-Chavanne
Thaïlande
Tala Benhattat
CEC André-Chavanne
Thaïlande
Kalyan Kilchenmann
Collège de Candolle
Timor-Leste

Malo Surdez
Collège de Candolle
Timor-Leste

Romane Lalanne
Collège de Candolle
Timor-Leste
Felix Mascotto
CEC André-Chavanne
Togo
Tamara Hedger
CEC André-Chavanne
Togo
Alexandra Periat
Collège de Candolle
Trinite-et-Tobago
Alyssa Thadikkaran
Collège de Candolle
Trinite-et-Tobago
Azza Askri
Collège de Candolle
Trinite-et-Tobago
Asiana Eberle
St- Gallen
Tunisie
Elisabeth Van Der Linde
St- Gallen
Tunisie
Laura Nicole López Jaramillo
Collège Ellipse
Turkmenistan
Paul Miekisiak
Collège Ellipse
Turkmenistan
Camille Obermann
Collège Ellipse
Turquie
Yasmine Jelassi
Collège Ellipse
Turquie
Hayde De Cerjat
Collège Voltaire
Tuvalu
Kevin Viatte
Collège Voltaire
Tuvalu
Gloria Kabemba
CEC André-Chavanne
Ukraine
Léon Stancic
CEC André-Chavanne
Ukraine

Daniel Da Silva
Collège Voltaire
Union africaine

Yassine El Gabsi
Collège Voltaire
Union africaine
Adib Farfara
Collège Ellipse
Vanuatu
Meliza Tolaj
Collège Ellipse
Vanuatu
Federico Spreij
CEC André-Chavanne
Venezuela (Republique bolivarienne du)
Lara Saad
CEC André-Chavanne
Venezuela (Republique bolivarienne du)
Ali Alimbayev
Institut Florimont
Viet Nam
Federico Ruiz
Institut Florimont
Viet Nam
Juan Diego Chuquihuara
Institut Florimont
Viet Nam
Adrien-Marc Piletta-Zanin Sanchez
Collège de Candolle
Yemen
Sam Alizadeh
Collège de Candolle
Yemen
Inès Buttol
Collège Madame de Staël
Zimbabwe
Zoé Lehmann
Collège Madame de Staël
Zimbabwe